

## Résister à la tentation de la plage abandonnée



Les plages de la région sont interdites depuis le 19 mars dernier.

L'accès, la fréquentation et la circulation de personnes sont interdits sur tous les bords de mer.

Les activités de plaisance, de tourisme ou de loisirs nautiques le sont également : « Respectez les consignes pour éviter la propagation du virus. Les contrevenants seront sanctionnés ».

L'avis est parfaitement respecté comme le montre la magnifique plage de Santa Ghjulia « baignée » de soleil et ciel bleu.

La nature a cependant repris ses droits, sans doute grâce aux mesures prises auparavant (gestion des posidonies) et à l'interdiction obligatoirement signifiée aujourd'hui.

PIERRE CLAVERIE